

Numéro 53 - 6 août 2020

**Des développements sur le front de la santé**  
**Les syndicats de la santé mènent des actions pour garantir que les travailleurs sont protégés**



- Les syndicats de la santé du Québec réclament que le gouvernement garantisse des mesures de protection accrues
- Les syndicats des travailleurs de première ligne de la santé lancent la campagne « Des soins, pas des profits »
- Les données de Santé publique Ontario révèlent les effets dévastateurs de la pandémie sur les travailleuses et les travailleurs de la santé - *Unifor*
- Les infirmières de l'Ontario intensifient leurs actions contre les lois 195 et 124
- Un syndicat de la Nouvelle-Écosse refuse de participer à l'enquête secrète du gouvernement provincial sur la résidence Northwood

**Nous sommes tous essentiels**

- Statut pour tous et toutes!

**Les travailleurs de site d'enfouissement du Nouveau-Brunswick**

- La persistance des travailleurs à défendre leurs droits l'emporte! Félicitations!

## Des développements sur le front de la santé

# Les syndicats de la santé du Québec réclament que le gouvernement garantisse des mesures de protection accrues



Dans son communiqué de presse du 23 juillet, la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) indique que des syndicats de la Fédération ont déposé des plaintes auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour réclamer un rehaussement des mesures de protection des travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en prévision d'une deuxième vague de la COVID-19.

Dans les plaintes, il est demandé à la CNESST d'obliger les employeurs à appliquer le principe de précaution et à émettre les avis de correction nécessaires pour que les équipements de protection soient fournis et que les mesures de prévention soient établies en fonction d'une possible transmission de la COVID-19 par aérosol, et ce, jusqu'au moment où il y aura consensus scientifique sur le mode de transmission[1]. Les syndicats font valoir qu'il faut notamment favoriser le port d'un appareil de protection respiratoire, comme le masque N-95, à l'ensemble du personnel du réseau.

« Le temps passe et il est très préoccupant de constater que ni la CNESST, ni la santé publique, ni le gouvernement n'annoncent de changements concrets pour assurer une meilleure protection du personnel face à une deuxième vague. Ça ne prend pas la tête à Papineau pour réaliser qu'on a échoué dans la première vague. De plus en plus d'études scientifiques pointent vers la possibilité d'une transmission aérienne du virus. Nous déposons des plaintes pour que la CNESST passe à l'action et joue son rôle pour assurer la sécurité des travailleuses et travailleurs du réseau », écrit Jeff Begley, le président de la fédération.



Le communiqué de presse souligne que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a récemment confirmé le risque que le virus se propage dans l'air, sur la base d'études de plus de 200 chercheurs en provenance de plusieurs pays dans le monde. La FSSS rappelle qu'il existe un nombre croissant d'études qui démontrent que le virus se transmet non seulement par les grosses gouttelettes émises par la toux et les éternuements, mais aussi par de microscopiques gouttelettes qui sont libérées dans l'air lorsque nous respirons ou parlons. Ces microscopiques gouttelettes sont si légères qu'elles restent longtemps en suspension dans l'air, ce qui met à risque les personnes qui sont mal protégées.

Le président de la fédération écrit que les équipements de protection fournis actuellement au personnel du réseau ne protègent pas le personnel contre le risque de la transmission dans l'air. Il souligne qu'il faut corriger le tir maintenant, en prévision d'une deuxième vague de la pandémie.

La FSSS souligne que les syndicats ont pris la décision de déposer ces plaintes suite aux réponses insatisfaisantes des employeurs lorsque les syndicats ont voulu coopérer avec eux pour faire la lumière sur les défaillances vécues lors de la première vague et mettre en place les changements nécessaires pour assurer la protection des travailleurs face à une deuxième vague. La FSSS rappelle que jusqu'à maintenant plus de 13 600 travailleurs et travailleuses de la santé ont été infectés par le virus.

## **Note**

1. À la suite de l'épidémie mondiale du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) entre 2002 et 2005, dont sont morts plus de 40 membres du personnel de la santé en Ontario et où plus de 300 personnes ont contracté le virus, le gouvernement de l'Ontario a nommé une Commission pour examiner l'éclosion de l'épidémie. La Commission a recommandé que le principe de précaution guide la pratique des établissements de santé pour protéger les travailleurs et la population dans les cas de menace sérieuse à la santé publique. Elle a décrit de la façon suivante le principe de précaution : « Lorsqu'il existe des preuves raisonnables d'une menace imminente à la santé publique, il n'est pas approprié d'exiger une preuve de causalité au-delà de tout doute raisonnable avant de prendre des mesures pour écarter la menace. Les efforts pour réduire le risque n'ont pas à attendre de preuves scientifiques. »

*(Photos: FO, CIUSS-NIM, FSSS-CSN, CSN)*



---

## **Les syndicats des travailleurs de première ligne de la santé lancent la campagne « Des soins, pas des profits »**

Le 23 juillet, l'Union internationale des employés des services - Division santé (UIES), le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et Unifor, qui représentent les travailleurs de la santé de première ligne en Ontario, ont tenu une conférence de presse commune pour lancer la campagne « Des soins, pas des profits. » La conférence de presse en ligne a été visionnée par plus de 19 000 personnes. Alors que 1 800 personnes sont mortes dans les centres de soins de longue durée durant la pandémie de la COVID-19, cette campagne appelle les Ontariens à réclamer des changements fondamentaux dans le secteur des soins de santé.



Sharleen Stewart, présidente de l'UIES - division santé, a débuté la conférence de presse en disant qu'au milieu de la pire crise que notre secteur des soins de longue durée ait connue depuis des décennies, nous avons vu des entreprises à but lucratif choisir l'argent pour leurs actionnaires plutôt que de meilleurs soins pour les personnes âgées. « C'est de l'argent », a-t-elle déclaré, « qui aurait dû être consacré à l'amélioration des salaires des travailleurs faiblement rémunérés, à créer plus d'emplois à plein temps, à l'augmentation des ÉPI, à la climatisation pour les résidents et à de meilleurs protocoles sur les maladies infectieuses. Comme nous le savons, cela ne s'est pas produit. » Nous savons que des entreprises comme Extencare, Chartwell et Revera placent les profits avant les soins, a-t-elle dit, et « le gouvernement devrait retirer ces entreprises du secteur des soins de santé ».

Candace Rennick, secrétaire-trésorière du SCFP-Ontario, a été la deuxième à prendre la parole. Elle a expliqué qu'elle avait commencé à travailler en première ligne dans un établissement de soins de longue durée à l'âge de 16 ans. « Depuis, a-t-elle dit, j'ai vécu la détérioration rapide d'un système qui est censé fournir des soins dignes à nos proches dans leurs derniers jours. J'ai cette expérience comme travailleuse et comme fille, car mon père est décédé dans un établissement de soins de longue durée. Depuis des années, nos syndicats et d'autres activistes des soins de longue durée ont appelé les gouvernements successifs à se mobiliser, mais les cris des travailleurs de première ligne, des résidents et des familles ont été régulièrement ignorés.

« Les gouvernements sont au courant de la situation et ils n'ont pas réagi. Nous avons besoin d'améliorer les affectations du personnel. Nous avons besoin de reddition de comptes et nous avons besoin d'un engagement de la part de ce gouvernement que le changement se produira, que les conditions seront améliorées, mises en place grâce à une réglementation et des inspections appropriées, et un financement adéquat.

« Chaque dollar public investi dans les soins de longue durée, a-t-elle dit, doit être utilisé pour améliorer la qualité de vie des résidents et les conditions de travail du personnel. Cela signifie mettre fin aux soins ayant le profit comme objectif. Ce n'est plus suffisant maintenant d'être irrités ou attristés par l'état de notre système de soins de longue durée. Chacun de nous doit agir pour exiger que ce gouvernement mette un terme à un système basé sur le profit où nos êtres chers vivent et meurent dans leur dignité. »

Jerry Dias, président d'Unifor, a déclaré que son syndicat, tout comme l'UIES - division santé et le SCFP, sonnait l'alarme sur les soins de longue durée depuis plus d'une décennie, bien avant le début

de la pandémie.

« Le personnel soignant dispose en moyenne de six minutes pour prodiguer des soins matinaux à chaque résident. Six minutes ! Bien moins que ce que méritent ces résidents.

« Les travailleurs étaient déjà aux prises avec des demandes croissantes lorsque la pandémie a frappé. Pourtant, ils n'étaient tout simplement pas capables de faire ce qui était nécessaire dans un système qui a échoué. À mesure que la COVID-19 s'est propagée, chacun de nous a été horrifié et pris de honte devant ce qui s'est passé dans nos centres de soins de longue durée. Permettez-moi de dire sans équivoque que les travailleurs que nous représentons sont exceptionnels. Dans les cas d'épidémies graves, nombre d'entre eux ont travaillé jusqu'à l'épuisement. Beaucoup d'entre eux sont tombés malades et malheureusement, nous savons que 8 membres du personnel soignant sont décédés des suites de la COVID-19.

« Sur les 15 centres de soins de longue durée qui ont enregistré le plus grand nombre de décès, 13 d'entre eux étaient à but lucratif. Ce n'est pas une coïncidence. Personne ne devrait faire des profits aux dépens du bien-être des autres. Plus jamais ! »

Au cours de la conférence de presse, les syndicats ont projeté une vidéo en hommage aux personnes âgées décédées dans des établissements de soins de longue durée à cause de la COVID-19 et en hommage au dévouement des travailleurs de la santé de première ligne. La vidéo peut être visionnée et partagée à partir du site [Web.carenotprofit.ca](http://Web.carenotprofit.ca) ou sur [Facebook](https://www.facebook.com/).

### **Des actions immédiates réclamées du premier ministre de l'Ontario**



Le 30 juillet, les mêmes syndicats ont publié la déclaration commune ci-dessous à la suite de la publication de l'étude sur la dotation en soins de longue durée en Ontario, lancée en février 2020 par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. La déclaration se lit comme suit :

« Aujourd'hui, le gouvernement provincial a reçu un autre rapport de recommandations sur ce que nous savons depuis des années. Il est temps de prendre des engagements de financement transformationnels et d'adopter un échéancier rigoureux pour garantir aux travailleurs de la santé le soutien dont ils ont besoin pour fournir des soins de qualité aux plus vulnérables. Hélas, le

gouvernement du premier ministre Ford n'a pas encore pris de mesures pour financer un plan d'action qui améliorerait la prestation des soins de longue durée. Les trois syndicats préconisent depuis longtemps une norme de soins de quatre heures par résident et par jour. Ils exhortent le gouvernement à prendre des mesures immédiates pour adopter cette norme.

« Nous sommes heureux que le rapport fasse écho à notre recommandation d'une moyenne quotidienne minimale de quatre heures de soins directs par résident, en fonction des heures travaillées et non des heures rémunérées. La prochaine étape consiste à donner du mordant à cette norme en l'enchâssant dans la loi.



« Certaines mesures constructives et réalistes s'offrent au premier ministre Ford, dès maintenant, pour améliorer le système :

- veiller à ce que les travailleurs soient payés à un taux proportionnel à l'importance de leur contribution ;
- éliminer les effets négatifs du projet de loi 124 sur la rétention des travailleurs ;
- rétablir les congés de maladie payés précédemment éliminés ;
- réviser les accords de paiement de transfert avec les exploitants pour exiger plus d'emplois à temps plein ;
- inclure les syndicats, les familles et les défenseurs des travailleurs dans tout échéancier de mise en oeuvre des politiques.

« Les travailleurs de première ligne de la santé sont de véritables héros qui ont trop longtemps été exploités par un système qui fait passer les profits avant les soins. Ils ont besoin de soutien tout de suite, avant la saison grippale d'automne et un second pic de COVID-19.

« Comme nous le savons tous, la dotation en personnel des soins de longue durée était en crise avant la propagation de la COVID-19. Après les effets écrasants de la pandémie, elle se retrouve carrément sous respirateur artificiel. Assez discuté. Nous avons besoin d'une action audacieuse tout de suite. »

*(Photos : UIES, SCFP, Unifor)*



---

## **Les données de Santé publique Ontario révèlent les effets dévastateurs de la pandémie sur les travailleurs de la santé**

**- Unifor -**

Les données de Santé publique Ontario révèlent les effets dévastateurs de la pandémie sur les travailleuses et travailleurs de la santé [1]

Les données provinciales sur la COVID-19 publiées par Santé publique Ontario montrent le coût de toutes les années passées à ignorer les demandes des travailleuses et travailleurs de la santé, et les risques d'une inaction continue.

Les travailleuses et travailleurs de la santé étaient gravement surreprésentés dans les données, représentant plus de 17 % de tous les cas, avec 5 800 cas positifs et 13 décès entre le 15 janvier 2020 et le 22 juin 2020.

« Le système de santé de l'Ontario est un lieu de travail dangereux, bien au-delà de ce qui est raisonnable, a déclaré Jerry Dias, président national d'Unifor. Le risque pour la santé des travailleuses et travailleurs dans l'ensemble du système, et en particulier dans les soins de longue durée, peut être corrigé si le gouvernement Ford apporte les changements systémiques que les travailleuses et travailleurs réclament depuis des années. »

Plus de 38 % des cas de COVID-19 parmi les travailleuses et travailleurs de la santé proviennent du secteur des soins de longue durée. Alors que les données indiquent que seulement 302 cas étaient des préposés aux services de soutien à la personne, Santé publique Ontario n'a commencé à recueillir des données sur cette classification que le 29 mai 2020, des mois après le début de la pandémie. De nombreuses autres classifications d'employés qui travaillent à proximité des patients atteints de la COVID-19, comme les porteurs, les femmes de ménage, les techniciens et les technologues, et les commis d'unité ne font pas l'objet de traçage, on les appelle seulement « profession de travailleurs de la santé non spécifiée ».

« Recevoir ces données des mois après le début de la pandémie, alors que le gouvernement n'a toujours pas de plan global pour remettre sur pied notre secteur de la santé en ruine, est une insulte pour les travailleuses et travailleurs de première ligne que le premier ministre a qualifiés de héros à plusieurs reprises, a déclaré Naureen Rizvi, directrice de la région de l'Ontario d'Unifor. Nous savons depuis des années que l'Ontario connaît une crise de personnel dans le secteur des soins de longue durée et que les coupes ont laissé les services de santé surchargés et en danger. Ces données montrent les effets dévastateurs de ces choix. »

Les récentes annonces du gouvernement de l'Ontario n'ont pas apporté de solutions réelles aux problèmes soulevés par les travailleuses et travailleurs de première ligne, notamment ceux qui figurent dans le rapport de décembre 2019 d'Unifor et de la Coalition ontarienne de la santé Caring in Crisis: Ontario's Long-Term Care PSW Shortage (Les soins en crise : la pénurie de préposés aux services de soutien à la personne dans les soins de longue durée en Ontario – en anglais seulement)[2].

Au lieu de cela, le gouvernement Ford a continué à insister pour que la plupart des fonds publics destinés aux lits de soins de longue durée soient dirigés vers des établissements à but lucratif, n'a pas abordé la question de la pénurie de personnel, mais a imposé un plafond salarial de 1 % dans l'ensemble de la fonction publique, et veut prolonger les ordonnances d'urgence pour les travailleuses et travailleurs de la santé jusqu'à une année complète en vertu de la loi 195.

« Le premier ministre Ford doit améliorer la sécurité, les salaires et toutes les conditions de travail dans les soins de longue durée dès maintenant, afin de ramener les travailleuses et travailleurs dans le secteur, a poursuivi Jerry Dias. Au lieu de cela, son gouvernement rend un emploi déjà difficile encore plus difficile avec la loi 195 qui va faire des ravages sur les horaires des travailleuses et travailleurs de première ligne, leurs vacances et même leur capacité à gagner leur salaire d'avant la pandémie car il concerne le fait d'avoir plus d'un lieu de travail. »

Pour ajouter l'insulte à l'injure, la prime de pandémie des travailleuses et travailleurs de la santé de première ligne devrait prendre fin en août. Beaucoup n'ont pas encore reçu la prime promise il y a

près de trois mois, et plusieurs autres en sont exclus[3].

« Rien de ce qui se passe actuellement ne me porte à croire que nous sommes préparés à faire face à une deuxième vague de cette pandémie, a déclaré Dias. Le temps est venu de reconstruire le système de santé publique de l'Ontario. Unifor et les travailleuses et travailleurs de la santé de l'Ontario sont tout à fait prêts à participer à la mise en œuvre des solutions réelles dont les patients et les travailleurs ont besoin. »

## Notes

1. Pour voir les données, [ici](#)
2. Pour voir le rapport, [ici](#)
3. Voir « Prime salariale liée à la pandémie pour tous les travailleurs et travailleuses de la santé »



## Les infirmières de l'Ontario intensifient leurs actions contre les lois 195 et 124

**Abrogez les lois 124 et 195!**



**CALENDRIER D'ÉVÉNEMENTS**

Les infirmières de l'Ontario intensifient leurs actions pour demander l'abrogation des lois 124 et 195. La Loi 124, adoptée par le gouvernement le 8 novembre 2019, limite les augmentations de salaire et la rémunération totale des travailleurs du secteur public à 1 % par année. La Loi 195, adoptée le 21 juillet, permet au gouvernement de prolonger les pouvoirs d'urgence qui supplantent les lois, réglementations et conventions collectives en vigueur, y compris celles négociées par les infirmières et les professionnels de la santé. L'Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario (AIIO) a promis d'intensifier les actions jusqu'à l'abrogation de ces lois.

## Ottawa

Le lendemain de l'adoption du projet de Loi 195 le 22 juillet, des infirmières et des sympathisants dont des enseignants se sont rassemblés devant le bureau de circonscription du député d'Ottawa-Ouest-Nepean, Jeremy Roberts, pour protester contre les lois 124 et 195. D'autres actions ont eu lieu les jours suivants dans plusieurs villes devant les bureaux de circonscription de députés.



## Elmira

Le 24 juillet, les infirmières de l'hôpital général St-Mary d'Elmira se sont rassemblées devant le bureau de circonscription du député provincial de Kitchener-Conestoga, Mike Harris, pour demander l'abrogation des lois 124 et 195.





## Whitby

Les infirmières de Whitby ainsi que leurs collègues et amis ont également organisé un rassemblement le 24 juillet de 11 h à 14 h devant le bureau de circonscription du député provincial Lorne Coe à Whitby.



## Richmond

Un autre rassemblement a été organisé le 29 juillet par la section locale 83 de l'AIIO devant le bureau de la députée provinciale de Carleton, Goldie Ghamari.



(Photos : AIIO, SCFP)



## Un syndicat de la Nouvelle-Écosse refuse de participer à l'enquête secrète du gouvernement provincial sur la résidence Northwood



Dans un communiqué du 30 juillet, le Syndicat des employés du gouvernement et des employés généraux de la Nouvelle-Écosse (NSGEU) a annoncé qu'en raison de la nature secrète de l'enquête sur

la résidence Northwood, le président du NSGEU, Jason MacLean, a décidé de ne pas y participer. Northwood Manor est un immense centre situé à Halifax, avec près de 600 résidents et plus de 400 travailleurs pour s'occuper d'eux et où 53 résidents sont morts de la COVID-19 ce printemps. Des centaines d'autres résidents ont été infectés de même que plusieurs travailleurs. À la fin de juin, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a annoncé qu'il procédait à une enquête sur les décès dus à la COVID-19 dans ce centre de soins de longue durée pour personnes âgées. Les membres du NSGEU, qui ne travaillent normalement pas à Northwood Manor, y ont été redéployés au plus fort de la pandémie, par arrêté ministériel.

« Le processus d'examen de Northwood annoncé le 30 juin interdit à quiconque comparaît devant le comité de partager publiquement les informations sous peine de menace d'amendes et de peines de prison », explique le président du NSGEU dans le communiqué de presse. À la fin de juillet, MacLean a été invité à partager l'expérience des membres du NSGEU qui ont travaillé à Northwood pendant la première vague d'écllosion de la COVID-19 avec le comité d'examen. Quelques heures à peine avant cette réunion, le NSGEU a reçu un courriel d'un membre du personnel du comité déclarant que « toute information sur l'amélioration de la qualité est protégée contre la divulgation en vertu de la *Loi sur la protection de l'information sur l'amélioration de la qualité* ». Cela signifie que toute information transmise au comité devient immédiatement un secret et ne peut être rendue publique sous aucune forme, excluant même ce qui est prévu en vertu de la *Loi sur la liberté de l'information* de la province. La personne qui divulgue des informations est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ et d'une peine d'emprisonnement allant jusqu'à six mois.

« Le NSGEU a accepté l'invitation de travailler avec le comité d'examen afin que nous puissions partager les expériences de nos membres, dit MacLean. Le NSGEU se tient aux côtés des 53 familles qui ont perdu des êtres chers au cours de la première vague de la pandémie de la COVID. Nous croyons sincèrement que l'intérêt public est mieux servi par une enquête publique, en divulguant pleinement toutes les informations, afin que les familles, les personnes âgées, le personnel et les Néo-Écossais obtiennent les réponses qu'ils méritent. » À la lumière du secret entourant le processus d'examen actuel, indique le communiqué de presse, le président du NSGEU a pris la décision de ne pas parler au comité. Le NSGEU renouvelle également son appel au premier ministre Stephen McNeil à établir une enquête publique complète sur le décès des 53 résidents de Northwood ce printemps.

## **Le NSGEU publie son propre rapport sur la catastrophe de Northwood**

Le 4 août, le NSGEU a publié un rapport relatant ce qu'il appelle la négligence et les retards du gouvernement qui ont contribué à la tragédie de Northwood Manor<sup>[1]</sup>. Le rapport intitulé *Neglecting Northwood* (négligence à Northwood) s'appuie sur des documents internes obtenus de l'autorité de la Santé de la Nouvelle-Écosse et du ministère de la Santé et du Mieux-être en vertu de la *Loi sur la liberté de l'information* de la province. Le rapport comprend également des informations recueillies auprès des membres du NSGEU qui ont été déployés à Northwood pendant l'épidémie. Il s'accompagne d'un document FOIPOP (liberté de l'information et protection de la vie privée) de 840 pages qui comprend des enregistrements, documents et communications liés à l'écllosion de la COVID-19 à Northwood Manor.

Le rapport *Neglecting Northwood* détaille les décisions clés qui, selon le NSGEU, ont mis le personnel et les résidents en danger. Cela comprend :

- des années de compressions dans les établissements de soins de longue durée sans comprendre les risques que cela crée pour la santé et la sécurité de ceux qui y vivent et y travaillent ;

- le refus de tenir compte des inquiétudes soulevées par Northwood sur le contrôle des infections et de financer des propositions qui auraient éliminé la pratique de la double et de la triple occupation des chambres ;
- le retard dans l'utilisation de l'équipement de protection individuelle, comme les masques, alors que la Colombie-Britannique avait mis en oeuvre les pratiques de sécurité dans ses établissements de soins de longue durée trois semaines plus tôt ; et
- l'absence d'une action rapide une fois que le premier cas de COVID a été identifié dans l'établissement.

« Ce rapport ne fait qu'effleurer la surface de ce qui s'est passé à Northwood. Il soulève beaucoup d'autres questions auxquelles il ne peut répondre, écrit MacLean dans un communiqué du syndicat le 4 août. Cacher des erreurs signifie que nous ne pouvons pas apprendre de ces erreurs. Stephen McNeil doit faire preuve de leadership et donner au personnel, aux résidents et aux familles ce qu'ils méritent : une enquête publique complète. Rien de moins n'est inacceptable. »

### **Réponse provocatrice du premier ministre aux préoccupations des Néo-Écossais**

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse répète qu'il ne tiendra pas d'enquête publique sur les décès et sur la situation générale dans les établissements de soins de longue durée de la province, bien que c'est ce que demandent les travailleurs de la santé, les familles des résidents et le public. À la suite de cet examen qui est mené par un comité d'amélioration de la qualité composé de deux membres nommés, le gouvernement ne rendra publiques que les recommandations et non les détails de l'enquête elle-même. Pour justifier son refus de tenir une enquête publique et sa décision de recourir plutôt à ce processus prévu par la *Loi sur la protection de l'information sur l'amélioration de la qualité*, le premier ministre avance l'argument fallacieux que son gouvernement a choisi la meilleure approche pour que l'enquête procède le plus rapidement possible afin que les recommandations soient rendues publiques aussitôt que possible. Il déclare également que ce type d'examen permet de protéger les renseignements personnels des résidents de Northwood. Les travailleurs rejettent cet argument intéressé. Ils y voient un moyen d'empêcher les travailleurs, les patients et leurs familles, ainsi que les Néo-Écossais en général, de s'exprimer et d'être entendus publiquement afin que leurs solutions soient également rendues publiques.



Confronté à la position du NSGEU de ne pas participer et aux propos du président du NSGEU qui dit que l'examen ressemble à une « manoeuvre de camouflage », le premier ministre McNeil a dit que la position de MacLean est de la « rhétorique », ce qui, selon lui, n'aide personne. Il a ajouté : « C'est la vie des gens dans le système de santé que nous essayons d'améliorer », comme si les travailleurs qui fournissent les services et protègent les patients et résidents étaient un obstacle à la résolution des problèmes du système de santé et comme si son gouvernement n'avait pas à rendre de comptes pour les décès survenus à Northwood. Le premier ministre a ajouté qu'il enquêterait pour savoir s'il a le pouvoir discrétionnaire, en vertu de la *Loi sur la protection de l'information sur l'amélioration de la qualité*, de permettre aux personnes qui souhaitent participer à l'examen de rendre leur témoignage

public. Mais c'est précisément ce à quoi les Néo-Écossais et l'ensemble des Canadiens s'opposent : le fait que les gouvernements se donnent le pouvoir arbitraire discrétionnaire de prendre toutes les décisions, y compris qui a le droit de parler et d'être entendu, et nient les préoccupations, l'expérience et la voix des travailleurs de première ligne qui protègent la population pendant cette pandémie. Aucun des problèmes auxquels la société est confrontée ne peut être résolu de cette façon.

## Note

1. Pour lire le rapport *Neglecting Northwood*, [cliquer ici](#)

Le rapport FOIPOP au complet est accessible [ici](#).

---

## **Nous sommes tous essentiels** **Statut pour tous et toutes!**

### **Événement à venir à Montréal**



### **CALENDRIER D'ÉVÉNEMENTS**

---

### **Les travailleurs de site d'enfouissement du Nouveau-Brunswick**

## **La persistance des travailleurs à défendre leurs droits l'emporte! Félicitations!**

*Forum ouvrier* félicite les travailleurs du site d'enfouissement Red Pine, membres de la section locale 4193 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), et leurs alliés au Nouveau-Brunswick et au pays pour avoir surmonté le lockout de 24 semaines[1]. Le président de la section locale 4193 du SCFP Serge Plourde a annoncé que ses 23 membres sont sortis de ce conflit le 28 juillet la tête haute et avec une convention collective qui ne contient aucune des concessions anti-ouvrières que les représentants gouvernementaux régionaux ont tenté d'extorquer.



Le lockout a débuté le 23 février et a immédiatement été dénoncé de toutes parts dans le nord du Nouveau-Brunswick. Les membres de la section locale 4193 ont organisé de nombreux événements dans la communauté et lancé une pétition nationale exigeant Justice ! Non au recours aux briseurs de grève ! Non aux concessions antiouvrières !

Le 30 juillet, le président Serge Plourde a dit à Media Co-op du Nouveau-Brunswick : « L'équipe de négociation du syndicat n'a accordé aucune concession à la table et a obtenu des clauses bonifiées ainsi qu'une augmentation de salaire. »

L'employeur, la Commission des services régionaux Chaleur (CSRC), avait demandé des modifications à la convention collective actuelle qui auraient mis fin aux libérations syndicales payées et détérioré les clauses touchant aux congés de maladie. Les modifications antiouvrières aux congés de maladie étaient un coup particulièrement bas dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

La CSRC a fait l'objet d'énormes pressions de la part des résidents de toute la région et a éventuellement dû retirer sa demande de modifications aux libérations syndicales. Les deux côtés ont accepté une révision du libellé des clauses sur les congés de maladie et une augmentation salariale. La nouvelle convention collective s'applique rétroactivement à partir de décembre 2017 jusqu'à décembre 2022.

Le président Serge Plourde a dit : « Le fait de forcer l'employeur à retirer son exigence de modifications aux libérations syndicales est une victoire importante, car ces libérations sont nécessaires pour se défendre contre les attaques à venir de la province contre les syndicats. C'est un message clair que les syndicats vont défendre les droits de leurs membres. C'est un moment gagnant pour tout le monde. »

Le nouvel arrangement a été négocié quelques jours après que 120 membres de la communauté se sont rassemblés à Allardville le 14 juillet pour exprimer leur appui indéfectible aux membres de la section locale 4193 et dénoncer la CSRC pour avoir recours à un lockout et à des briseurs de grève pour tenter d'imposer ses concessions antiouvrières. Plusieurs participants ont ensuite marché jusqu'à la barrière du site d'enfouissement où, ensemble, ils ont fait connaître leur revendication, que le personnel du site d'enfouissement public soit formé de travailleurs locaux syndiqués ayant un droit de chapitre collectif sur leurs conditions de vie et de travail.

Selon Media Co-op du Nouveau-Brunswick, le président Serge Plourde a affirmé que « tout le mérite de la victoire va au solide appui des membres de la communauté locale ainsi que des syndicats locaux et de leurs dirigeants partout dans la province et au pays, y compris les dirigeants nationaux du SCFP.

Au cours du conflit, des membres de la communauté ont fait salle comble lors des nombreuses réunions publiques en appui aux travailleurs. [...] Plourde a remercié tous les membres de la communauté locale et les syndicats locaux qui ont manifesté leur appui et recueilli des dons pour la nourriture et les fonds nécessaires pour tenir le coup tout au long du conflit, ce qui a permis de tenir bon sur les lignes de piquetage jusqu'à la fin. »



**Les travailleurs de la section locale 4193 du SCFP remercient les communautés d'Allardville et St-Sauveur pour leur appui durant le lockout, 30 juillet 2020.**

Sur le site Web du SCFP, on rapporte les paroles du président Plourde : « Depuis six mois, nos membres ont tenu le coup face à un lockout sans précédent dans l'histoire du Canada, et nous avons gagné parce que nous avons refusé d'accepter moins que ce que nous avons. Le fait de se tenir et de s'appuyer entre nous, sans oublier l'appui de notre communauté et de nos confrères et consoeurs syndicaux partout au Nouveau-Brunswick et au Canada, c'est ça qui nous a permis de passer à travers cette lutte difficile. »

Pendant six mois, la CSRC a remplacé les membres de la section locale 4193 par des briseurs de grève sur le site d'enfouissement. Elle a demandé et obtenu une injonction injuste pour limiter le nombre de personnes sur la ligne de piquetage du syndicat à un maximum de six en tout temps. Elle a exigé le droit de s'ingérer dans les affaires syndicales et de saper les clauses de congés de maladie. En dépit des obstacles, les travailleurs du site d'enfouissement Red Pine d'Allardville en sont sortis avec une victoire contre les concessions et avec un syndicat local plus fort que jamais et plus uni avec la communauté et les autres travailleurs et alliés partout au pays.

Félicitations aux membres et à la direction de la section locale 4193 et à tous ses alliés !

## Note

1. Vous pouvez trouver les articles du *Forum ouvrier* sur la lutte de la section locale 4193 ici :

- « Des travailleurs mis en lockout en dépit de l'état d'urgence » - 27 mars 2020

« Des actions antiouvrières inacceptables des élites dirigeantes- Pierre Chénier » -27 mars 2020

« Les travailleurs du site d'enfouissement d'Allardville, au Nouveau-Brunswick, continuent de demander une convention collective acceptable » - 19 mai 2020

(Sources : SCFP et NB Media Co-Op; Photos: S. Plourde, SCFP)

